

Règlement Évènement Galettes Surprises Cédric Pernot

1. Cette opération se déroule du 2 au 13 janvier 2020
2. Cedric Pernot met en jeu 5 lots :
 - 1 nuit à l'hôtel***** avec petits-déjeuners et Menu « Itinéraires » en 6 plats, avec boissons. Auberge du Père Bise, 303, route du Crêt, 74290 Talloires-Montmin.
 - 2 ateliers de pâtisserie pour 2 personnes animés par Cedric Pernot et organisés par l'Etoile du Goût, 5550 rue de la Francon 73420 Voglans à choisir avant le 31/06/20.
 - 1 nuit à l'hôtel***** en chambre Deluxe avec petits-déjeuners gourmands servis en chambre ou au lobby. Petit Hôtel Confidentiel, 10, rue de la Trésorerie, 73000 Chambéry
 - 1 menu Dégustation en 5 plats au restaurant Carré des Sens avec boissons. 32, place Monge, 73000 Chambéry
3. Pour participer et tenter de gagner un des lots mis en jeu, il suffit d'acheter, pendant la durée du Jeu et sous réserve des stocks disponibles, une galette des rois pour 6 ou 8 personnes à la pâtisserie Cedric Pernot - Le Fidèle Berger – 15, rue de Boigne 73000 Chambéry.
4. 5 galettes comportent 1 fève gagnante : une fève en porcelaine comportant la mention « Gagné » et renfermant un petit billet indiquant le nom du lot.
5. Si le participant découvre dans une galette une fève gagnante, il devra se présenter à la boutique de Cedric Pernot avant le 20/01/19 avec le billet glissé dans la fève qui comporte le nom du lot remporté. On lui remettra en échange toutes les informations nécessaires pour lui permettre de retirer son lot chez le partenaire concerné.